

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/EZH N° 2024 - 297

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1er : Sont admis à concourir au concours externe des Assistants Ingénieurs n°23 BAP A " Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques ", les candidats dont les noms suivent :

BACQUER	Emilie	FRANCK	Emilie
BAYLE	Bastien Paul Michel	GARNIER	Hugo
BOURHIM	Mustapha	LASSERRE	Vincent
CASTAGNET	Emma	LE	Daphné
CONANGLE	Maéva	LEGIOT	Eric
DOLADILHE	Marion	PIROTAIS	Camille
DUNOYER-DUPRAZ	Magali	POMMIÈS	Lilas
FLEURISTAL	Jean Webner	SERIES	Jennifer

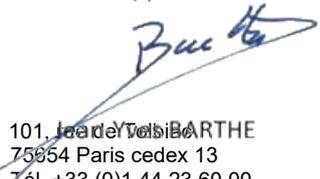
Article 2nd : Sont admises à concourir sous-réserve au concours externe des Assistants Ingénieurs n°23 BAP A " Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques ", les candidates dont les noms suivent :

KEROUI	Ouarda	SPERI	Anna
KUZNETSOVA	Mariia		

Fait à Paris, le 4 septembre 2024

Pour le Directeur du Département
des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


101, Jean de La Fontaine BARTHE
75054 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00